

ANNEXE 4.5-QAI

POLLUANTS PARTICULAIRES : PM2.5

Ce tableau est issu du livrable de l'année 2 du GT QEI du projet CAP2030

	Conception du bâtiment	Bâtiment à réception
Méthodes de calcul/mesure	Pour le logement et le tertiaire, regarder l'historique des polluants PM_{2,5} à l'extérieur sur le lieu du bâtiment et en fonction, préconiser un système de ventilation équipé de filtres. La concentration massique en PM_{2,5} à l'intérieur peut être calculée à l'aide d'outils de simulation.	La concentration massique en PM_{2,5} peut être mesurée conformément à l'EN 12341.
Seuils	Bâtiments résidentiels et non résidentiels : La concentration maximale en PM_{2,5} doit être spécifiée conformément à l'EN 16798-1, en se basant sur les valeurs guides de l'OMS et du HCSP. Moyenne sur 24 heures : 15 µg/m³ (valeur cible, OMS) 50 µg/m³ (action rapide, HCSP) Moyenne sur 1 an : 5 µg/m³ (valeur cible, OMS) 10 µg/m³ (HCSP)	
Mise en œuvre (niveau expertise et coût)	Expertise : Numérique Coût : - Licence de l'outil numérique gratuite ou payante - Main-d'œuvre	Expertise : Mesure sur le terrain Coût : - Matériaux : 100 – 1000 € par échantillon - Main-d'œuvre